



APRÈS LA CRISE

Pour quand un débat au Luxembourg sur les enjeux liés au développement dans la réflexion sur l'après-COVID-19?

Mai 2020

astm
ACTION SOLIDARITE TIERS MONDE

Éditeur



ACTION SOLIDARITE TIERS MONDE

www.astm.lu

ASTM est une ONG de développement luxembourgeoise qui s'engage activement depuis 1969 pour une société basée sur la solidarité, la justice sociale et la gestion responsable des ressources naturelles. Le respect et la mise en oeuvre des droits humains se trouvent au coeur de ses actions. Elle agit à travers le soutien direct d'organisations partenaires en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient, par l'information, la formation et la sensibilisation des citoyens du Luxembourg ainsi que par le plaidoyer politique au Luxembourg et en Europe.

Ce contenu est mis à disposition par Action Solidarité Tiers Monde selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

2020 | Action Solidarité Tiers Monde asbl - RCS F6030 | 55 avenue de la Liberté | L-1931 Luxembourg | www.astm.lu

Crédits photographiques:

Couverture:
© Canva

SOMMAIRE

Contexte, 3

Trois concepts comme base de la réflexion: interdépendance, solidarité et cohérence des politiques, 3

3 questions sur les enjeux liés au développement dans le cadre de la réflexion sur l'après-crise du COVID-19, 4

- Responsabilité sociale et environnementale des entreprises luxembourgeoises tout au long de la chaîne de valeur: *Pourquoi ne pas intégrer des conditions environnementales et de droits humains dans les aides fournies aux entreprises luxembourgeoises dans le contexte de la crise COVID-19?*, 4
- Justice fiscale à l'échelle globale: *La crise COVID-19, ne constitue-t-elle pas une occasion d'oeuvrer en faveur de plus de justice fiscale à l'échelle globale?*, 5
- Dette des pays en développement: *Quelle est la position du Luxembourg concernant la proposition récente des Nations Unies de mettre en place un accord mondial sur la dette (Global Debt Deal) dans le cadre de la réponse à long terme à la crise de COVID-19 et à ses impacts économiques?*, 6

Contexte

Si la crise COVID-19 fait actuellement l'objet de nombreux débats en ce qui concerne la gestion de l'urgence sanitaire et son impact sur l'économie et la société luxembourgeoises, elle est également révélatrice de certains phénomènes liés au "développement" à l'échelle mondiale qui ne méritent pas moins d'attention. Selon l'ONG Oxfam[1], quelques 500 millions de personnes risquent de tomber dans la pauvreté suite à la crise sanitaire. Dans le contexte de la relance économique au Luxembourg et de la réflexion sur l'après-crise, l'ASTM appelle les responsables politiques et les acteurs concernés par les questions de coopération internationale à débattre sur les enjeux de développement liés à la crise de COVID-19 et sur les réponses que les politiques peuvent y apporter. Pour lancer le débat, nous proposons trois premières questions de réflexion inspirées de débats au sein des différents réseaux[2] internationaux auxquels l'ONG participe.

Trois concepts de base de la réflexion: interdépendance, solidarité et cohérence des politiques

La crise COVID-19 a mis en évidence les interdépendances qui existent d'une part entre l'activité humaine et la nature et d'une autre celles entre les différents pays dans un monde globalisé.

Bien que l'origine exacte de la pandémie actuelle doive encore être étudiée plus profondément, les scientifiques et les spécialistes du Programme des Nations Unies pour l'environnement affirment un lien inquiétant entre les zoonoses, telles que COVID-19, et la déforestation, le changement climatique et la perte de biodiversité[3]. Selon les experts, ces impacts environnementaux, généralement dus aux activités économiques, créent les conditions nécessaires à l'apparition et à la propagation des virus et des maladies. La déforestation continue de réduire les barrières naturelles entre les animaux sauvages et les humains, augmentant ainsi la probabilité de transmission de virus (par exemple le SIDA et le virus Ebola). Des liens ont également été démontrés entre les pratiques modernes de l'agroalimentaire et l'émergence de maladies zoonotiques (par exemple la maladie de la vache folle). En outre, la recherche a constaté une forte corrélation entre la pollution atmosphérique et les taux de mortalité plus élevés pour le coronavirus[4].

[1] <https://www.oxfam.org/en/press-releases/half-billion-people-could-be-pushed-poverty-coronavirus-warns-oxfam>

[2] EU-Lat, European Coalition for Corporate Justice (ECCJ), Campagne mondiale pour démanteler le pouvoir des transnationales et mettre fin à l'impunité, CAN Europe, Klima Bundnis etc.

[3] <https://www.unenvironment.org/fr/actualites-et-recits/recit/six-faits-qui-soulignent-le-lien-entre-nature-et-coronavirus>

[4] <https://meta.eeb.org/2020/03/16/coronavirus-threat-greater-in-polluted-cities/>

La crise du COVID-19 a également montré les interdépendances économiques et sociales entre les différents pays, que ce soit au niveau des difficultés d'approvisionnement en matériel médical ou de l'impact social que la diminution ou l'arrêt de certaines activités économiques dans un pays pourrait avoir sur des travailleurs et des populations à l'autre bout du monde.

Compte tenu de ces interdépendances, la question de la solidarité internationale devient primordiale. La crise COVID-19 est une crise globale et dans un monde globalisé, il faut agir à l'échelle mondiale. Tant que le virus persiste dans un pays, de par sa nature très contagieuse, personne n'est à l'abri. La crise sanitaire a également démontré qu'un petit État comme le Luxembourg est lui aussi dépendant de la solidarité d'autres pays et de leurs habitants, notamment de ses pays voisins et des frontaliers qui se sont finalement avérés indispensables pour que le pays puisse continuer à fonctionner en temps de crise sanitaire.

De par son ampleur, cette crise est une première mais les experts prédisent déjà qu'elle ne sera pas la dernière. Comment éviter de nous retrouver dans un cercle vicieux où nous sortons d'une crise pour retomber dans une autre? Comment faire pour prévenir de nouvelles crises ou mieux les gérer? Le Cercle de coopération, l'ASTM et d'autres ONG de développement appellent depuis des années le gouvernement luxembourgeois à mettre en pratique le principe de "la cohérence des politiques pour le développement"[5]. Au coeur de ce principe se trouve le constat que les décisions politiques prises au Luxembourg ont un impact sur les pays en développement. Dans le contexte actuel, il devient essentiel d'intégrer ce principe dans la réflexion sur l'après-crise.

3 questions sur les enjeux liés au développement dans le cadre de la réflexion sur l'après-crise du COVID-19

- **Responsabilité sociale et environnementale des entreprises luxembourgeoises tout au long de la chaîne de valeur**

Pourquoi ne pas intégrer des conditions environnementales et de droits humains dans les aides fournies aux entreprises luxembourgeoises dans le contexte de la crise COVID-19?

La plupart des entreprises sont confrontées à un choc majeur et auront besoin de renflouement pour faire face à l'impact de COVID-19. Toutefois, bien qu'il faille soutenir les entreprises en difficulté - en particulier les petites entreprises, généralement plus vulnérables en temps de crise - les plans d'aide et de stabilisation économique luxembourgeois pourraient être assortis de certaines conditions sociales et environnement-

[5] <http://cercle.lu/cpd/>

ales. En échange de l'argent public, les entreprises (en particulier les sociétés transnationales) pourraient accepter une plus grande responsabilité sociale et environnementale.

Des conditions, y compris un devoir de vigilance en matière de droits humains et environnement[6] peuvent y être intégrées pour s'assurer que les entreprises sauvées avec de l'argent public passent à un modèle économique plus respectueux des droits humains et de l'environnement tout au long de leur chaîne de valeur. Cela permettrait, entre autres, aux entreprises luxembourgeoises de se préparer à l'arrivée d'une future législation sur le devoir de vigilance[7].

À titre d'exemple, le gouvernement et le parlement danois ont décidé que les entreprises qui demandent une indemnisation dans le cadre du régime d'aide nationale devraient respecter les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme[8].

- **Justice fiscale à l'échelle globale**

La crise COVID-19, ne constitue-t-elle pas une occasion d'oeuvrer en faveur de plus de justice fiscale à l'échelle globale?

Si des voix commencent à s'élever au Luxembourg pour appeler à plus de justice fiscale, notamment dans le cadre d'une réflexion sur le paiement des mesures extraordinaires mises en place par l'État pour lutter contre le virus, une telle réflexion serait également pertinente à l'échelle globale.

La justice fiscale est essentielle pour réduire les inégalités et garantir l'accès aux droits fondamentaux pour toutes et tous, tels que les droits à l'alimentation, à l'éducation et à la santé. Or, en raison de certaines pratiques d'évasion ou d'évitement fiscaux de sociétés transnationales, de nombreux pays en développement perdent des recettes fiscales qui auraient pu être utilisées pour renforcer les services publics. Les pays en développement sont davantage pénalisés par ces pratiques car l'impôt sur les sociétés représente en moyenne 15% des recettes publiques en Afrique et en Amérique latine contre 9% pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)[9].

Alors que la crise sanitaire met en évidence l'importance des services publics, elle mettra sous énorme pression ceux des pays en développement affaiblis par plusieurs facteurs, dont l'incapacité de générer suffisamment de recettes domestiques. À titre d'exemple, selon des

[6] Plus d'informations sur le devoir de vigilance sont disponibles sur : <https://www.initiative-devoirdevigilance.org/>

[7] <https://www.euractiv.com/section/global-europe/news/new-human-rights-laws-in-2021-promises-eu-justice-chief/>

[8] <https://www.business-humanrights.org/en/covid-19-govts-financiers-increasingly-urge-companies-to-use-emergency-funds-to-support-stakeholders-not-shareholders#c207159>

[9] <https://www.brennpunkt.lu/fiscalite-des-multinationales-les-pays-en-developpement-en-mauvaise-posture/>

professionnels de santé au Togo, le pays disposait au début de la crise de quatre appareils respiratoires à ventilation assistée pour toute sa population - presque 8 millions d'habitants[10].

Que peut faire le Luxembourg dans ce contexte?

Le Danemark et la Pologne ont décidé de ne pas laisser les sociétés enregistrées dans les paradis fiscaux offshore accéder aux aides financières de leurs plans de sauvetage dans le cadre du coronavirus[11].

À long terme, des enjeux importants se présentent au niveau d'une nouvelle "réforme du système de la fiscalité internationale afin de relever les défis de l'imposition des multinationales à l'ère numérique" entamée en 2019 et négociée au niveau de l'OCDE. Si une réforme s'avère en effet nécessaire, des questions se posent quant au cadre institutionnel dans lequel ces discussions sont menées. En principe, les négociations sous l'égide de l'OCDE ont lieu dans un "cadre inclusif" qui compte 137 États membres dont une majorité de pays en développement. Officiellement, tous les membres du "cadre inclusif" participent sur un pied d'égalité. Dans la pratique, c'est loin d'être le cas d'après des experts, notamment pour les pays en développement[12].

Cette réforme internationale si attendue devrait être équitable et profiter à la fois aux pays en développement et aux pays développés. Plusieurs organisations de la société civile appellent à continuer la réflexion dans le cadre de l'ONU.

- **Dette des pays en développement**

Quelle est la position du Luxembourg concernant la proposition récente des Nations Unies de mettre en place un accord mondial sur la dette (Global Debt Deal) dans le cadre de la réponse à long terme à la crise COVID-19 et à ses impacts économiques[13]?

La crise de COVID-19 pose des défis sans précédent aux gouvernements des pays développés. Mais, si les défis sont énormes dans les économies avancées, ils le sont encore plus dans les économies en développement. En raison de la crise, les coûts d'emprunt pour les pays pauvres ont considérablement augmenté et leurs revenus provenant des produits de base et de services tels que les produits alimentaires, les matières premières et le tourisme sont en baisse.

[10] <https://www.jeuneafrique.com/924087/societe/nombre-de-lits-de-reanimation-et-de-respirateurs-ou-en-est-lafrique/>

[11] https://www.businessinsider.com/coronavirus-companies-tax-havens-banned-denmark-poland-bailout-2020-4?utm_source=facebook.com&utm_campaign=sf-bi-science&utm_medium=social&fbclid=IwAR2kM6iIiH61jgbS91M5LW3jXt7dhBCZx31oK_RyBZg0PBbYvxtMiD4TTw0&r=US&IR=T

[12] <https://www.icrict.com/international-corporate-taxation-reform>

[13] <https://unctad.org/en/pages/PublicationWebflyer.aspx?publicationid=2710>

Les recettes publiques sont donc inévitablement condamnées à diminuer tandis que le coût de la dette augmentera, et alors même que les États touchés sont appelés à développer les soins de santé et la protection sociale en réponse à la crise. La dette des pays en développement était déjà l'objet d'une vulnérabilité accrue, et son coût était déjà en augmentation avant l'arrivée de COVID-19.

Le 15 avril, le G20 a conclu un accord visant à mettre en oeuvre un moratoire sur la dette des pays à faibles revenus, à partir du 1er mai jusqu'à la fin de l'année, avec une option de prolongation jusqu'à la fin de 2021. Si cet accord constitue un répit temporaire, beaucoup d'acteurs considèrent qu'il faut une solution à long terme des problèmes structurels liés à la dette des pays en développement.

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) estime qu'un allègement de la dette d'environ 1 milliard de dollars sera nécessaire pour les pays en développement à la suite de la crise de COVID-19. Dans le cadre de son "Global Debt Deal" présenté le 23 avril 2020, la CNUCED propose la création d'une autorité mondiale chargée de superviser les restructurations de la dette des pays en développement, afin de garantir cet allègement.

